



Dans ce numéro

- Le mot du Maire
- La mise en place des conteneurs enterrés
- Travaux communaux
- Accueil et scolarisation de 3 mois à 15 ans
- Le numérique pour tous
- Conseil Municipal Jeunes
- Affaires sociales, santé, prévention
- Au C.C.A.S.
- Animation culturelle et vie associative
- Compétences intercommunales - GEMAPI
- Nouveaux commerces et services
- Etat civil et Agenda



Recensement de la population 2018

Les opérations de recensement de la population se dérouleront dans notre commune du 18 janvier au 17 février 2018.

Les ménages comme les personnes isolées seront contactés par les « agents recenseurs » sous l'autorité de l'I.N.S.E.E.

Pour faciliter les démarches et améliorer la qualité des résultats, il est vivement recommandé de répondre par internet. C'est ce que les agents recenseurs vous proposeront d'abord.

Le questionnaire est le même et les manipulations réduites.

Pour tout renseignement : voir le site **WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR**



Conteneurs enterrés

Les habitants n'ont pas manqué d'observer que des travaux étaient entrepris cet automne sur un certain nombre de places du Centre-Ville.

Comme cela avait été annoncé, il s'agit de l'installation de « conteneurs enterrés » par le S.I.C.T.O.M. du Guiers.

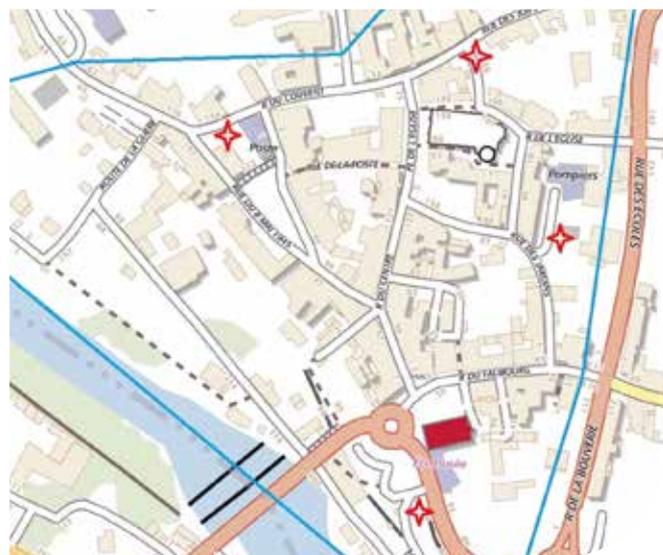
Depuis l'été 2015, le S.I.C.T.O.M. déploie l'installation de conteneurs enterrés sur le territoire : se voulant plus pratiques, plus esthétiques et plus sécurisés, ils ont vocation à remplacer progressivement le regroupement de bacs des centres villes.



Les cuves enfouies dans le sol ont une capacité de 5000 litres. L'installation d'un conteneur correspond au volume de 8 bacs à 4 roues (660 L).

Le déploiement de tels conteneurs est déjà effectif sur plusieurs communes du secteur ; en 2017, c'est au tour de St Genix d'en être équipée.

Quatre localisations ont été retenues pour cette année (Place des Jardins, Place Jean Perroud, Rue du Couvent et Place du Pont) afin de couvrir l'essentiel du centre dense ; elles seront complétées en 2018 par deux localisations supplémentaires dans le secteur Tissandière-Collège de la Forêt.



Cette évolution engendre un changement d'habitudes pour les usagers qui déposent leurs déchets ordures ménagères (sacs de 80 litres maxi), emballages, verres et papiers en un point de regroupement installé à proximité de leur domicile. L'objectif, outre l'amélioration de la propreté, est de maîtriser les coûts de collecte sans cesse grandissants tout en conservant un service de qualité et plus acceptable d'un point de vue environnemental. Les contraintes des jours et heures de collecte disparaissent, chaque conteneur enterré étant vidé en journée, dès que nécessaire.

Avant la mise en service, les habitants concernés par ce nouveau mode de collecte dit en « apport volontaire » ont été informés via des tracts et par les ambassadeurs du tri qui sont passés à leur domicile.

La mise en service des nouvelles aires s'est accompagnée de l'arrêt des tournées de ramassage en centre-ville : pour la propreté et la salubrité publique, il est important de ne plus laisser de sacs en dehors des conteneurs !

Le mot du Maire



L'Etat doit respecter les collectivités locales et leurs élus, pour réussir la France de demain, avec ses communes.

Lors de catastrophes naturelles, mais aussi lorsque la Nation est attaquée au cœur par le terrorisme, les Maires sont toujours au côté de l'Etat et il n'y a pas de place pour les polémiques. Les Maires et leurs équipes répondent

toujours présents. Cette réactivité, cette passion et cette capacité à agir, dans un contexte de crise, doivent inspirer le respect.

Elles rencontrent sur le terrain l'approbation de nos concitoyens qui se reconnaissent dans cette gestion de proximité, sobre et efficace.

L'Etat propose aux collectivités territoriales une vision forte et « responsabilisante ». Nous le savons tous, mais les collectivités doivent voter avant tout un budget en équilibre. Que l'Etat commence donc à s'appliquer cette règle à lui-même !

L'été a été calamiteux, et pourtant, il avait bien commencé avec l'annonce de la réunion de la conférence nationale des territoires. Il s'agissait d'une demande de longue date afin d'obtenir un lieu de négociations et de transparence. Mais, ensuite, la réduction des dépenses imposée aux collectivités n'a plus été de 10, mais de 13 milliards d'€, trois jours après la suppression de 305 millions de crédits sans explication claire sur le sujet. Puis ensuite, ce fut la suppression brutale de milliers d'emplois aidés.

Où est le dialogue ? Où est la transparence ?

Après l'été, ce fut l'avalanche d'automne, avec une Loi de finances en trompe l'œil. Pas de stabilisation de nos crédits ni même de nos dotations, contrairement à ce qu'affirme le gouvernement. On note même une suppression de crédits de 2,5 milliards d'€ :

- 450 millions pour les régions
- la division par 2 des fonds d'urgence pour les départements
- la baisse du soutien à l'investissement local soit moins 153 millions
- 350 millions sur les territoires à énergie positive.

Si la taxe d'habitation est jugée injuste, il existe deux solutions pour y remédier : soit il faut la corriger pour la rendre plus juste, soit il faut la supprimer ! On nous dit, « c'est pour plus d'égalité et de justice ! » Plus de 7.000 communes auront au maximum 5 contribuables, d'autres quelques dizaines et même certaines n'en auront plus. Que veut dire un impôt sur lequel il n'y aura plus de marge de manœuvre, mais qui induit des inégalités très profondes ? Une ville ouvrière qui possède un revenu par habitant 20 % en dessous de la moyenne nationale ne conservera que 5 % de ses contribuables, alors qu'une ville aisée conservera 75 ou 80 % de ses contribuables à la T.H. Cela signifie que si les communes veulent utiliser leur liberté fiscale, elles pourront faire porter l'effort sur 5 ou 80 % des contribuables, ce qui aggravera les inégalités.

Re-centraliser, affaiblir les corps intermédiaires, éloigner le pouvoir des citoyens, c'est me semble-t-il le contraire des attentes de nos concitoyens. Ils aspirent, au contraire, à plus de proximité, d'autonomie, de liberté. La commune est, par nature, la clé de voûte, le lien de modernité, d'innovation, de création, de solidarité

et de citoyenneté ; elle porte les valeurs fondamentales de la démocratie, de la laïcité au quotidien.

Du vivre ensemble, c'est cela la vision d'avenir.

En réponse à un ami sur son ouvrage « *Le mythe de Sisyphe* », Albert CAMUS insistait sur le caractère provisoire de la position définie dans son essai. Sisyphe aurait aimé aller plus loin, entreprendre « une immense révision des valeurs totales et clairvoyantes, mais en avait-il le talent et la force ? »

« Vous pouvez évidemment alléguer que Sisyphe est paresseux », conclut-il dans sa lettre, mais quoi, ce sont les paresseux qui remuent le monde, les autres n'en ont pas le temps.

Le syndicat mixte de l'Avant Pays Savoyard (SMAPS), après la démission de son Président, Gaston ARTHAUD BERTHET, en juillet, a retrouvé une gouvernance avec Gilbert GUIGUE, nouveau Président et actuellement 3 Vices-Présidents, Robert CHARBONNIER, Guy DUMOLLARD et Denis GUILLERMARD, contre 5 auparavant. D'autres ajustements pourraient intervenir après la révision des statuts.

Le S.M.A.P.S. reste le seul lien de coopération dans l'Avant Pays, le seul à pouvoir faciliter le développement de projets et d'équipements sur un territoire attractif, en regroupant des moyens actuellement éclatés et ne permettant pas de valoriser le potentiel existant.

Je vous laisse découvrir ce bulletin qui vous rend compte de l'activité de la municipalité et de l'ensemble de votre conseil municipal.

Parmi les sujets à venir, la construction d'un nouveau gymnase, après avoir toutefois bouclé le plan de financement (subventions et emprunts), la révision du P.L.U., due à la nécessaire mise en conformité avec le S.C.O.T. de l'Avant Pays Savoyard, le rapprochement des établissements médico sociaux de SAINT GENIX et de PONT-de-BEAUVOISIN (SAVOIE), avec l'objectif de réaliser des économies d'échelle, grâce à une gouvernance commune, la mise en commun de matériel...

Soyons audacieux ensemble, nous réussirons même si nous avons le sentiment d'être malmenés et doutons même quelquefois de la parole de l'Etat.

Je vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2018 !

**Le Maire,
l'équipe municipale
et le personnel communal**

**vous présentent leurs
meilleurs vœux pour
2018**

**Ils vous accueilleront
le samedi 13 janvier
à 19 heures,
à la Salle Jean Bouchard**

Travaux communaux

Les travaux de voirie en 2017

Suite des intempéries



Réfection
chemin Mondragon

Le programme de voirie communale 2017 comme les travaux d'entretien courant ont été fortement impactés par l'orage tombé sur St Genix le 3 juin et ses conséquences.

Dès le week-end de l'événement, les premiers travaux d'urgence ont été conduits principalement pour assurer la sécurité des lieux, désobstruer les passages colmatés et rétablir les circulations interrompues ou fortement dégradées.

Dans les semaines qui ont suivi, des travaux plus conséquents de réparations d'urgence ont été effectués pour limiter l'aggravation des dégradations.

Enfin, cet automne, le programme annuel d'entretien a été réorienté pour renforcer un certain nombre de sections de voirie qui avaient particulièrement souffert.

Les principaux secteurs d'interventions sont : les Argoulets, Chemin de la Tour, Haut Joudin, route de Layat et les voiries qui en partent, route du Bas Bachelin et le chemin du Camelin, route de Joudin.

Rappel : la commune a obtenu la reconnaissance de l'état de « catastrophe naturelle » pour cet événement (JO du 27 octobre 2017), ce qui permet aux assureurs des particuliers d'intervenir. Bons de commande successifs pour un total de : 35 485 € HT

**Marché pluriannuel d'entretien Eiffage
+ maîtrise d'œuvre : 49 421 € HT**



Réfection
chemin Layat



Route Glière

Aménagement de la route de Yenne

Les travaux ont consisté à aménager un trottoir pour assurer la continuité du cheminement le long de cette voirie départementale, avant que le département ne refasse le revêtement de la chaussée.

**Marché Eiffage plus maîtrise d'œuvre :
82 800 € HT**



Travaux communaux (suite)

Bâtiment public : l'accessibilité du cinéma



Dans le cadre de l'Agenda d'accessibilité programmée (AdAP) adopté sur 6 ans, la commune a réalisé en 2017 l'accessibilité de la salle de cinéma l'Atmosphère. La configuration des lieux avec une salle à l'étage et un grand escalier dissuasif pour les personnes à mobilité réduite rendait délicat l'aménagement. La commune a opté pour un ascenseur interne, ce qui a entraîné une profonde refonte de l'accueil et d'une partie de la salle.

Les travaux ont été engagés à l'occasion de la fermeture annuelle de la salle et se sont prolongés cet automne, y compris au-delà de la réouverture du cinéma lors des vacances de Toussaint.



Coût total des marchés passés (travaux, maîtrise d'œuvre et contrôles) : 106 956 € HT.

Le projet global a reçu une subvention de l'État de 32 000 € et deux concours du Centre National du Cinéma (C.N.C.) de 17 000 € et 24 000 €.

Services techniques municipaux

Depuis ce mois de décembre 2017, St Genix accueille un nouveau responsable de ses services techniques : Bruno GIRARD, 49 ans, qui nous vient de Montagnieu (38).

Nous lui souhaitons la bienvenue.



Accueil et scolarisation de 3 mois à 15 ans

La crèche « Les petits pas » et le Relais d'Assistantes Maternelles (R.A.M.) « Le Guiers enchanté » dès 3 mois !



La crèche « Les petits pas » a 20 places dans sa structure dirigée par Marie-Claire Winckel ;

elle est ouverte du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30. Les repas pris sur place sont préparés par notre cuisine centrale du C.C.A.S.

Au programme, sorties comme ramassage des noix, éveil des enfants avec des ateliers culinaires, temps de partage et d'échanges avec la bibliothèque, participation à Val Guiers en Fête ou même sortie Halloween.

Quant au R.A.M. « Le Guiers enchanté », il constitue un lieu d'échanges, d'écoute, d'information et d'animation au service des parents, des enfants et des assistantes maternelles.

N'hésitez pas à vous rapprocher de Pauline Levet. C'est la Communauté de Communes Val Guiers qui gère ces structures et se tient à votre disposition pour tout renseignement.

L'école maternelle « 1 2 3 Soleil »



Patrice Lapierre et son équipe accueillent votre enfant dès 3 ans, dans les classes des Lutins, des Zéphirs et des Elfes. Cette année, nous avons 84 enfants.

Plusieurs activités (outre le numérique qui fait l'objet d'une page spéciale de ce bulletin) réparties sur les 3 classes ont d'ores et déjà été mises en place en ce début d'année :

- Maintien du lien intergénérationnel : les 2^{èmes} mardis de chaque mois, à partir de novembre, nos aînés de la Résidence Autonomie les Terrasses viennent rendre visite à nos petits élèves pour discuter ou débattre de

thèmes différents et variés. Ils ont également partagé une soupe de courge avec eux ; au printemps, ils aideront pour le jardin de l'école.

- Nos jeunes élèves ont participé à un atelier pain avec une intervenante bénévole, une sortie « insectes », des dégustations de fruits. Ils ont appris la recette de la compote de pommes pour pouvoir la faire chez eux.

- Ils ont eu l'intervention d'un professeur à l'Institut National des jeunes Sourds, qui a commencé à les sensibiliser à la langue des signes.

La mairie finance également une séance de cinéma par trimestre : « Le vent et les roseaux » fin novembre, et un spectacle de Noël le 12 décembre.

Les parents ont pu apprécier la richesse de ce qui est proposé aux enfants lors de la journée « Portes ouvertes » du 20 novembre.

N'hésitez pas à inscrire votre enfant né en 2015 pour la rentrée 2018 !



Accueil et scolarisation de 3 mois à 15 ans (suite)

L'école Élémentaire « Les Couleurs du Guiers »



Nous avons 195 enfants de 6 à 11 ans dans notre école publique. Ils sont répartis en 8 classes avec, autour de la directrice Corinne Déplante : 6 auxiliaires de vie scolaire, une psychologue scolaire, une institutrice R.A.S.E.D., 10 enseignants et 2 intervenants financés par la Mairie en musique et en sport.

Il existe plusieurs parcours que l'enfant doit réaliser au cours de son cursus scolaire : le premier est le parcours citoyen. Il consiste par exemple à apprendre à porter secours, à passer son permis piéton, son permis internet ou à être sensibilisé au tri des déchets par le S.I.C.T.O.M. etc.

Par ailleurs, il y a le parcours culturel financé par la Mairie : en ce début de trimestre, toutes nos classes sont allées voir l'exposition « Poilus d'ici et d'ailleurs » et le spectacle « Le petit Poilu illustré » collant ainsi à leur programme et à l'anniversaire du centenaire de la Première Guerre Mondiale.

Ils se rendent aussi régulièrement à notre cinéma « L'Atmosphère ».

Les C.M.2 auront 4 sorties ski de fond (financement Sou des écoles) et les C.E.1 auront 5 séances pour le cycle piscine à la Tour du Pin (financement Mairie). Enfin, un parcours sportif vient compléter les autres parcours. Cette année, l'école a pu organiser un cross inter-écoles : ce sont donc 322 élèves de 3 écoles qui se sont élancés près de la salle des fêtes, chacun devant parcourir une distance suivant sa classe. A la fin, une remise de diplômes a eu lieu.



Entre l'élémentaire et le collège : le club ados !

La Communauté de communes met à disposition de nos jeunes entre 10 et 15 ans des clubs ados.

Sur notre commune :

- le mercredi après-midi, accueil des C.M.1-C.M.2, qui rencontre un vif succès ;
- du lundi au jeudi, accueil des collégiens de 17h à 19h, avec un accompagnement à la scolarité le jeudi ;
- et tous les vendredis, sur inscription, une soirée est organisée.

Il est important de signaler que tous les animateurs des clubs ados sont présents toutes les semaines dans les différents collèges du territoire (lundi ou mardi) et mènent des actions de prévention.

Enfin, les clubs ados fonctionnent aussi pendant les vacances scolaires, ainsi, 64 jeunes différents sont venus et ont participé aux différentes activités.

Le club ados de Saint-Genix sera ouvert pendant les vacances de Noël alors n'hésitez plus, venez nombreux !

LOCAL JEUNES
SAINT GENIX SUR GUIERS

CONTACT :

LAURENT :
06-21-24-07-41
FIXE :
04-76-32-46-15

lolo.ccv@gmail.com

ADRESSE :

RUE DU FAUBOURG
73240 SAINT GENIX SUR GUIERS



FACEBOOK
ML GUIERS ADOS

Accueil et scolarisation de 3 mois à 15 ans (suite)

Autour de nos écoles : le Centre de Loisirs Intercommunal les Marmousets !

Accueil de Loisirs Intercommunal Les Marmousets Programme des Pirates 9/11 ans



Une équipe est en place pour accueillir vos enfants de 3 à 11 ans, en périscolaire et extra-scolaire sur notre commune, à l'initiative de la Communauté de communes Val Guiers, compétente.

En effet, le mardi après-midi, c'est le tour des T.A.P.s de 13 h 30 à 16 h 30 : la C.C.V.G. met en place des activités pour nos jeunes enfants : pour cette période par exemple, ils ont découvert des activités manuelles, l'art créatif, des activités autour du fil, la création d'un livre de Noël, des petits jeux sportifs ou collectifs mais également le vivre ensemble et l'esprit de laïcité.

N'hésitez pas à inscrire vos enfants pour les prochaines périodes.

Le centre de loisirs est quant à lui, ouvert le matin, le midi et le soir pour vos enfants, ainsi

Accueil de Loisirs Intercommunal Les Marmousets Programme des Zousous 3/5 ans



que le mercredi après-midi et pendant les différentes vacances scolaires.

Plusieurs activités leur sont proposées pour les mercredis :

Pour les zousous (enfants en maternelle) : l'envol des papillons, la coccinelle, à la recherche de châtaignes et de fruits des bois à Côte Envers, petit porte bonheur (trèfle), jeux d'automne dans le jardin de la Mairie ou mobile.

Pour les pirates (enfants à l'élémentaire) : le facteur plein d'idées, sortie au mini-golf sur notre commune, cluedo géant à Pont-de-Beauvoisin, je fais planer mon avion, jeu de piste à Champagneux etc.

Il en va de même pendant les vacances (les programmes élaborés par la C.C.V.G. sont sur notre site internet).



Accueil et scolarisation de 3 mois à 15 ans (suite)

Le collège La Forêt



Les collèges relèvent de la compétence des départements, celui de la Savoie pour le collège La Forêt.

Il y a 658 enfants cette année au collège, venant de multiples communes et répartis en 25 classes.

Il y a un taux de réussite de 88,8 % dont 75 % de mentions au brevet des collèges.

En dehors des cours classiques, il existe plusieurs options possibles : le sport - la classe foot : 39 élèves inscrits cette année sur les 4 niveaux - le latin, le cinéma etc.

Les élèves sont aussi sensibilisés à la sécurité

routière, au harcèlement sous toutes ses formes, aux dangers de l'internet.

Plusieurs voyages scolaires sont réalisés tous les ans pour coller au mieux à leurs programmes. Enfin pour faciliter le passage de l'élémentaire au collège, les enseignants essaient de mettre en place chaque année des passerelles par le biais d'activités (chorale, visites...).

Nous rappelons aux parents qu'ils restent responsables de leurs enfants en dehors des heures de cours, notamment en dehors de l'enceinte du collège, sur notre commune !

Attention parents

vos établissements scolaires feront le pont de l'ascension cette année, vos enfants rattraperont les cours du vendredi 11 mai 2018, les mercredis 4 avril et 2 mai 2018 après-midi !

Saint-Genix, territoire numérique... pour tous les âges de la vie

On peut s'en féliciter ou le regretter : le numérique se développe à grande vitesse dans notre société, et déjà, au quotidien, de nombreuses démarches commerciales, financières ou administratives s'opèrent par l'ordinateur ou le smartphone via internet. Mais tout le monde n'est pas à l'aise avec ces techniques, et quand ce développement s'accompagne de la disparition du rapport humain ou du guichet local, une partie de la

population risque d'être laissée au bord du chemin. C'est ce qu'on appelle la « **fracture numérique** » !

Soucieuse de faire d'une menace une véritable chance, la municipalité accompagne cette transition numérique sur notre territoire, avec l'engagement de ses enseignants, ses travailleurs sociaux, ses associations, ses citoyens-bénévoles et ses élus.

Le numérique dès l'école :



L'éducation nationale veut « inscrire le numérique dans les enseignements et développer des pratiques pédagogiques diversifiées ». Pour la municipalité, il s'agit surtout de contribuer à l'apprentissage de la citoyenneté et de donner à nos enfants de nouveaux outils d'échange et de réussite dans la vie.

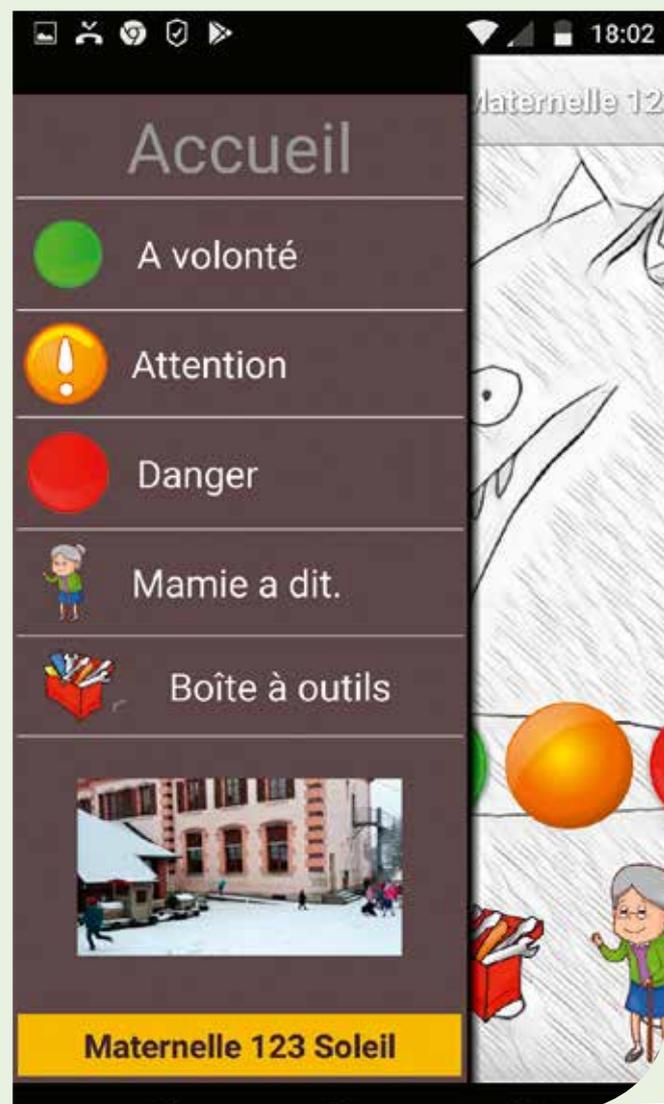
Le numérique peut permettre à nos élèves de bénéficier d'apprentissages nouveaux, de découvrir des lieux de savoir éloignés, de faire un lien entre famille et école, tout en cernant bien les dangers d'internet .

Le but de nos deux écoles, c'est de faire passer nos enfants du statut de consommateur à celui d'acteur.

En maternelle, l'école « 123 Soleil » a été dotée d'un équipement de base sans aide de l'État ni du Département : la Commune et le Sou des écoles ont uni leurs efforts pour investir cette année dans un V.P.I. tactile, un tableau blanc mat et 5 tablettes et coques, qui viennent compléter ordinateurs portables et rétroprojecteurs classiques.

Ainsi l'école, qui possédait déjà un site internet,

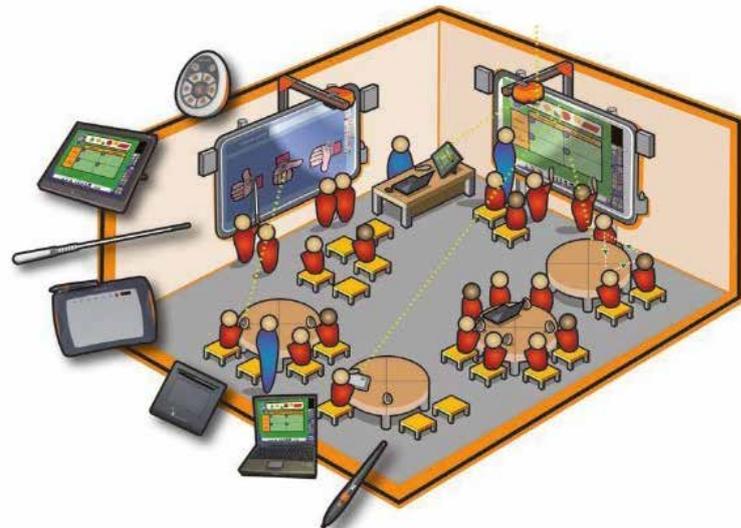
a pu avec cet équipement supplémentaire lancer ce 20 novembre sa propre application mobile à destination des parents et des élèves, utilisable pour le moment uniquement sous Android.



Saint-Genix, territoire numérique... pour tous les âges de la vie (suite)

L'école élémentaire « les Couleurs du Guiers » a bénéficié cette année d'un appel à projet de l'État qui a retenu le projet communal. Cet appel à projet consistait à équiper les écoles dépourvues de moyens numériques par l'équipement de « classes mobiles ». Ainsi, notre école dispose dorénavant de 3 classes mobiles composées de 30 tablettes et coques, casques audio, armoires de charge et rangement, de google casts, de 3 VPI et de logiciels pour un montant total d'environ 24 000 €, financé à hauteur de 50 % par l'État et 50 % par la Commune. Le Sou des écoles publiques a complété en finançant l'achat de 3 tableaux blancs mat et d'ordinateurs portables.

Les enseignants reçoivent une formation par l'Académie dès le matériel installé.



L'équipement de notre espace social et culturel :



En direction des personnes âgées tout d'abord, le C.C.A.S. a mis en place dans notre Résidence Autonomie 10 ordinateurs et tablettes, un équipement de vidéo projection, un accompagnement physique et technique. L'aide de la conférence des financeurs de Savoie a permis d'ouvrir cet atelier numérique. Il ne s'agit pas de cours d'informatique que nos habitants peuvent suivre ailleurs mais bien d'apprivoiser cet outil ! Cet équipement est destiné à s'ouvrir en direction de l'ensemble des séniors de la ville à partir de Janvier 2018 (sur inscription).

Pour permettre aux personnes précarisées d'aborder l'accès à leurs droits avec un accompagnement

personnalisé mais aussi leur permettre en tant que parents d'avoir accès aux sites des écoles de leurs enfants, un projet commun Résidence Autonomie/PARISolidarité a permis de partager les équipements informatiques, de mettre en place un accompagnement par un informaticien senior retraité. PARISolidarité et le Territoire de développement social (T.D.S.) ont repéré des tuteurs par l'enquête auprès des bénéficiaires du R.S.A. et les forment au transfert de compétences vers des personnes précaires.

L'accès des personnes ne maîtrisant pas l'informatique et internet aux démarches en ligne (Retraites, relai C.A.F., Emploi et autres procédures dématérialisées) sera facilité à l'avenir avec la mise en place par la Communauté de Communes à St Genix d'une « Maison de Services au Public » (M.S.A.P.) qui vient de recevoir le label de l'État.

Enfin, notre équipement culturel entre aussi dans l'ère numérique, avec l'installation cette année de deux ordinateurs à la libre disposition du public adhérent à la bibliothèque.



Le rapprochement des générations et la lutte contre l'isolement :



Réduire la fracture numérique n'est pas qu'une question d'équipement. Les initiatives se multiplient pour développer des pratiques répondant aux besoins des citoyens et si possible innovantes.

Ainsi, un habitant jeune retraité a accepté de mettre ses compétences aux services d'ateliers numériques. Son action est complétée par celle d'un stagiaire en formation d'adulte sur « l'aide à la personne » et qui fera son mémoire sur le transfert de compétences intergénérationnelles dans le champ du numérique.

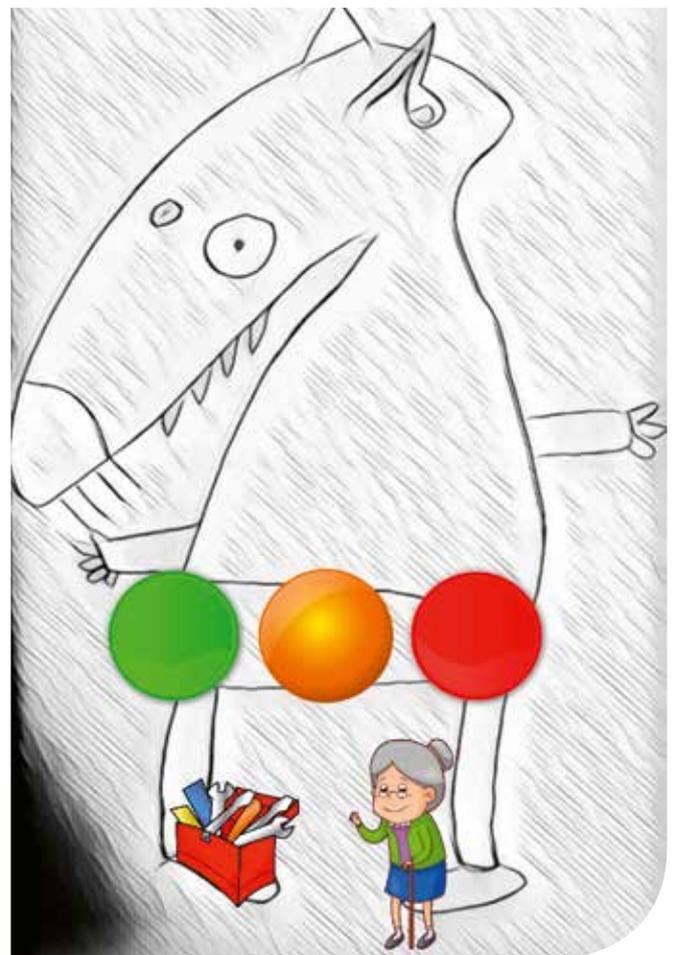
Déjà les élèves de maternelle présentent leurs avancées à des personnes du 3^{ème} âge qui viennent les voir et réagissent par des conseils directement intégrés dans l'application 123 Soleil sur tablette.

Les jeunes du club ados viennent sur le mode du volontariat transmettre des connaissances et participer à des jeux intergénérationnels. Les seniors de leur côté leur racontent l'Histoire, le plaisir de vieillir en s'adaptant, le partage des souvenirs et des recettes !

2018 va nous permettre d'envisager une mise à disposition des équipements dans une salle de la commune au cœur du Bourg centre. Cette installation, toujours accompagnée par nos « tuteurs », permettra à l'ensemble de nos aînés de disposer d'un service d'aide à l'abord du numérique sans se substituer aux professionnels des services publics qui ont une compétence spécifique.

Tous ces ateliers sont l'occasion de rencontres facilitant le lien à la famille, aux amis, au réseau mais aussi de jouer en ligne ou de se promener par

des balades photos, des visites de musées... Peut-être inventerons nous un Cyber café-thé à notre façon !



Conseil Municipal Jeunes

La mise en place d'un nouveau C.M.J. sur notre commune



Comme tous les 2 ans, de nouvelles élections se sont déroulées pour nos élèves de C.E.2 et C.M.1 des écoles publiques et privées de notre commune pour constituer un nouveau Conseil Municipal Jeunes (C.M.J.).

Le mardi 3 octobre, après plus d'une semaine de campagne électorale réalisée par les candidats déclarés, c'était le jour des élections. 90 enfants sont venus voter et 15 enfants ont été élus, 3 pour l'école Jeanne d'Arc et 12 pour l'école « les Couleurs du Guiers ».

Les candidats non élus se sont vus remettre



des places de cinéma pour les féliciter de leur engagement dans la campagne.

Dès le vendredi 6 octobre, les jeunes élus et leurs parents étaient conviés en Mairie pour une rencontre de présentation du rôle et fonctionnement du C.M.J. : gestion des cérémonies, connaissance des institutions de la République et la mise en place de projets sur notre commune.

Une visite de la Mairie et un pot amical ont conclu ce début de soirée.

Les nouveaux élus sont : Haytem Belhouideg, Kim Blanc-Brude, Marie Chanut-Berthet, Céleste Chosson, Thibaut Coux, Léa Langlois, Chloé Maneveau, Mathias Maneveau, Elise Morin, Lehna Nekachtalli, Jules Peyrard, Théo Pini, Fantine Porteret, Cléo Pradier et Maëly Tercier.

La cérémonie du 11 novembre 2017



Comme toutes les années, notre C.M.J. participe activement aux cérémonies commémoratives.

Cette année, les 15 nouveaux élus se sont vus confier la vente des Bleuets au profit de l'O.N.A.C., le dépôt de gerbe aux côtés de Monsieur le Maire et la lecture de 3 petits poèmes de Fabienne Berthomier : « Mon enfant », « 1914 » et « Les tranchées ».

A l'issue de la cérémonie et malgré la pluie, la commission scolaire a remis aux jeunes conseillers sortants un diplôme d'honneur, un livret retraçant leurs deux ans de mandat et la déclaration universelle des droits de l'homme. Nous leur souhaitons une bonne continuation dans leur vie de jeunes citoyens.

En bref :

Le nouveau C.M.J. s'est déjà réuni 4 fois en Mairie depuis les élections pour : connaître le fonctionnement de la commune, ses origines, son nom etc., préparer le 11 novembre avec un point historique sur la première Guerre Mondiale, et la mise en place de leurs projets.... A suivre !

Programme « Bouger sur Prescription » en Avant Pays Savoyard

Notre commune s'est engagée aux côtés des autres collectivités de l'Avant-Pays Savoyard pour ce programme qui a démarré cet automne.

Objectifs :

- Favoriser l'activité physique (ou sa reprise) chez les personnes inactives et/ou celles porteuses d'une maladie chronique et ou d'un surpoids.
- Repérer et mobiliser une offre d'activité physique et sportive et de mobilité à destination du public inactif en prévention.

Co-porté par les divers acteurs départementaux et régionaux, dont la maison des réseaux de Savoie, l'Agence Eco mobilité, l'assurance Maladie, ce programme s'étend cette année à l'Avant-Pays Savoyard.

Déroulement

Après consultation médicale, rencontre d'un éducateur en activité physique adaptée (M. Ali HANNANI) qui établira avec la personne un programme de reprise d'activité et l'orientera vers l'offre existante.

Cette rencontre se fait **sur rendez-vous au sein du bureau de consultation mis à disposition au premier étage de l'hôtel de ville de St Genix sur Guiers le jeudi après-midi.**

Mobilisation du réseau : le programme Bouger sur prescription a été présenté à l'ensemble des



acteurs de l'offre sportive et de mobilité et des professionnels de santé du territoire le 6 Novembre 2017 dans les locaux du Syndicat mixte. Ils sont invités soit à proposer des créneaux spécifiques d'activité adaptée soit à cibler leur programme sur des personnes en reprise d'activité.

Les enjeux du programme « Bouger sur prescription »

Un enjeu de santé publique : Les effets bénéfiques de l'activité physique et sportive sur la santé sont connus et confirmés. Par exemple 30 minutes d'activité physique quotidienne réduisent de 30 à 50 % les risques de pathologies cardiovasculaires, de diabète type II, de cancers du sein et du colon, de dépression (source O.M.S.).

Un enjeu économique : ainsi un actif physique coûte 850 à 1 000 € de moins à l'assurance maladie

Un enjeu de mobilité urbaine et de développement durable : L'augmentation des déplacements doux aura un impact sur notre vie quotidienne et sur l'environnement.

Novembre 2017 : Moi(s) sans Tabac



La Mairie de St-Genix-sur-Guiers et la Ligue contre le Cancer de Savoie ont tenu le défi Moi(s) Sans Tabac !

Après la création du premier Espace Sans Tabac en Savoie dans le Parc de l'Hôtel de Ville, la Mairie et la Ligue contre le Cancer se sont associées à

la campagne nationale "Moi(s) Sans Tabac".

Sachant qu'après un mois sans tabac, on a 5 fois

plus de chances de rester non-fumeur définitivement, une aide à la démarche d'arrêt du tabac a été proposée en novembre, sous forme d'une consultation tabacologue gratuite à la Maison de Santé Pluridisciplinaire et de substituts nicotiniques gratuits.



Pour une politique concertée de développement social sur l'Avant Pays Savoyard (A.P.S.)

Pistes de travail suite à la restitution du 9 octobre 2017

Comme l'a déjà évoqué le bulletin municipal, une réflexion commune aux élus et aux acteurs sociaux de l'Avant Pays Savoyard a été menée **pour établir un diagnostic concerté de nos points forts et faiblesses en matière de cohésion sociale et en déduire un programme d'actions** concertées pour répondre aux besoins de nos habitants aujourd'hui et dans les 10 ans à venir.

La phase de diagnostic est maintenant terminée et les pistes de travail ont été restituées le 9 octobre en présence de 54 participants. La mise en œuvre en a été confiée à la Commission « Cohésion sociale et Accès aux services » du Syndicat mixte de l'Avant-Pays Savoyard (S.M.A.P.S.) :

- Une volonté commune de **mettre en place un collectif de cohésion sociale**, composé d'élus et d'acteurs sociaux, pour développer l'action collective, améliorer la communication entre les acteurs, soutenir les initiatives locales et les porteurs de projets, innover.

- Des thématiques prioritaires :

- **Renforcer la mobilité** sur notre territoire de l'A.P.S. en inventoriant toutes les solutions possibles
- **Améliorer nos réponses aux demandes de logements** en développant de nouvelles formes d'habiter ensemble.
- **Mailler les équipements et services** et les rendre accessible à tous.

Le travail de mise en œuvre de ce plan d'actions débutera dès 2018 avec la mobilisation de crédits européens en complément des crédits départementaux. Les crédits communautaires ciblés relèvent d'un programme transfrontalier dans lequel l'Avant-Pays Savoyard et la C.C.V.G. se sont intégrés : le programme ALCOTRA (pour « Alpes Latines COopération TRAnsfrontalière »), qui comprend un volet « Socialab » mobilisable.

Un point régulier sera fait à la population : n'hésitez pas à apporter votre contribution citoyenne.



L'O.P.A.H. sur l'Avant Pays Savoyard est prolongée de 2 ans (jusqu'en octobre 2018) !



L'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (O.P.A.H.) est un dispositif d'aide à la rénovation des logements.

Elle permet aux propriétaires, occupants ou bailleurs, sous condition de ressources, d'obtenir des aides financières et des conseils gratuits pour le montage de leur projet.

Les travaux de rénovation peuvent couvrir l'amélioration de la sécurité, de la salubrité ou de la qualité énergétique, l'adaptation pour le maintien à domicile de personnes âgées ou à mobilité réduite, etc.

A qui s'adresser ?

Munissez vous de votre dernier avis d'imposition, composez le **0 800 400 522** (appel gratuit depuis un poste fixe).

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Prévention, santé et environnement

Les dangers du monoxyde de carbone (C.O.)



Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne se voit pas et ne sent rien.

Il peut être émis par tous les appareils à combustion, en particulier l'hiver. Pour éviter les intoxications, quelques gestes simples existent :

- avant l'hiver, faites vérifier votre installation de chauffage et vos conduits de fumée.
- aérez et ventilez votre logement toute l'année : au moins 10 mn par jour.
- n'utilisez pour se chauffer que des appareils destinés à cet usage et en bon état.
- placez toujours les autres appareils (groupes électrogène, braséros...) à l'extérieur des bâtiments.

Pour en savoir plus : www.prevention-maison.fr

En cas de pic de pollution

Même si la qualité de l'air y est souvent correcte, notre commune n'est pas à l'abri, hiver comme été, de « pics de pollution », notamment d'épisodes persistants de pollution aux particules fines. Les pouvoirs publics ont actualisé la réglementation et les conseils applicables dans une telle situation.

Les mesures visent les principaux secteurs qui peuvent être source d'aggravation des pollutions : les industries et l'agriculture, mais aussi le chauffage domestique et le trafic routier. Deux seuils d'alerte ont été défini : jaune et rouge.

Pour le citoyen, les recommandations visent à :

- se protéger pour limiter son exposition : continuer à aérer son domicile, mais éviter les activités physiques intenses et la pollution automobile à proximité des grands axes routiers ;

- agir pour limiter ses émissions : éviter le chauffage au bois et globalement tout brûlage, réguler la température des logements, déplacez vous en évitant autant que possible la voiture individuelle.

Les mesures les plus drastiques peuvent induire des limitations de circulation. Certes, personne ne songe à déclencher une circulation alternée à St Genix, mais pour ceux qui se rendent régulièrement à Chambéry, Grenoble et leur bassin, ou jusqu'à la vallée de l'Arve, il vaut mieux anticiper les restrictions possibles.

Les mesures locales de stationnement et de circulation peuvent être modulées en fonction du caractère plus ou moins polluant des véhicules. Pour cela, a été institué un certificat qualité de l'air dit « Crit'Air » que tout propriétaire de véhicule devrait acquérir : il consiste en une vignette autocollante disponible au prix coutant (4,18 €) sur le site : www.certificat-air.gouv.fr



C.C.A.S. : nos établissements à la croisée des chemins

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) gère trois établissements pour personnes âgées faisant l'objet d'un accueil commun : la Résidence Autonomie les Terrasses, l'E.H.P.A.D. les Floralies et l'Accueil de Jour les Tournesols.

Bien implantés dans le paysage local, les deux premiers ont fêté cette année leurs 40 ans pour les Terrasses et leurs 20 ans pour les Floralies. Ces échéances ont été joyeusement célébrées le 10 septembre lors d'une manifestation haute en couleurs sur le thème de « la Belle Époque » : salle des fêtes décorée par les Résidents, repas préparé par notre cuisine centrale, chorale, spectacle musical... Cette journée a été réussie grâce au personnel et à l'Association des Amis des Terrasses et des Floralies.



Mais cet automne, les établissements devaient franchir une étape délicate : le départ après 17 années de présence de leur directrice, Brigitte Sottiaux, pour un nouveau projet professionnel. Tous ceux qui ont apprécié son action ont pu le lui dire de vive voix lors d'une manifestation le 3 novembre.



La question de son remplacement a été réfléchi très à l'amont : il a été décidé de ne pas opérer un simple changement « poste pour poste », mais de se positionner délibérément dans une démarche préparant les évolutions à venir.

Les besoins des seniors de notre bassin de vie sont divers et nos réponses doivent pouvoir permettre à chacun de pouvoir choisir son lieu de vie et garder le plus d'autonomie possible. Le rôle des établissements médico-sociaux doit donc s'adapter en continu, en lien avec les structures aidant au maintien à domicile et celles luttant contre l'isolement.

Dans cette perspective, les C.C.A.S. de St Genix-sur-Guiers et de Pont-de-Beauvoisin (Savoie), avec l'appui de la Communauté de Communes Val Guiers (C.C.V.G.), ont décidé de mettre en œuvre un projet partagé pour développer les réponses nouvelles nécessaires aux besoins de notre population âgée. Nos établissements doivent normalement pouvoir aider au maintien à domicile et participer à la prévention de la perte d'autonomie.



La première étape de ce rapprochement des établissements a pris la forme d'une direction commune : un recrutement unique a donc été mené : depuis début novembre, Karine Duval est la directrice

commune des établissements de St Genix et du Pont, épaulée par Dominique Friteau pour la logistique et les Résidences Autonomie, et d'un responsable administratif et financier en cours de recrutement.

Ce n'est qu'une étape du projet, qui se poursuit par un audit approfondi de la situation et des ressources à organiser dès 2018. Cette démarche a reçu l'accord et le soutien de nos tutelles (Conseil Départemental et Agence Régionale de Santé).

Evénements et Animations

Tous les arts étaient une fois de plus réunis dans notre ville durant cette deuxième partie de l'année 2017.

Le dernier week-end d'août, la fête annuelle de la commune donnait le départ de cette période. La traditionnelle vogue a connu une belle affluence. Les attractions ont drainé petits et grands jusqu'au dimanche soir pour se clôturer par le traditionnel feu d'artifice. Baigné par un soleil estival, le concours de boules du dimanche après-midi a encore connu un vif succès.



Le forum des associations marque la reprise pour les nombreuses associations sangenestaises. Organisé en commun avec la commune d'Aoste il se déroulait cette année dans le gymnase de nos voisins.

Les nombreux visiteurs ont pu échanger avec les représentants d'une quarantaine d'associations dans les domaines sportifs, culturels, sociaux ou de l'économie solidaire.



Deux spectacles de qualité sont venus clore la programmation de cette année.

Pendant « Le petit poilu illustré », un duo clownesque nous a raconté en un condensé facétieux l'histoire et les absurdités de la Grande Guerre.

Porté par une mise en scène incroyablement créative, pédagogique et ludique ce très beau spectacle, n'avait pas la prétention de faire un cours complet sur la Grande Guerre en une heure, mais plutôt, à travers des anecdotes tantôt drôles, tantôt plus graves de nous faire redécouvrir des pans de cette histoire à la fois si lointaine et si proche. Les 400 enfants présents ont ri, applaudi et suspendu leur léger brouhaha, pendus aux lèvres des comédiens. En soirée les adultes ont été enchantés par ce spectacle drôle, intelligent et émouvant.



C'est une autre forme de théâtre qu'ont découvert les spectateurs de la pièce « Les désaccordées ».

La troupe des « Fées rosses » a créé une pièce qui amène un questionnement sur les aidants : la mise en scène du spectacle et les dispositifs employés ont sorti les spectateurs de leur posture passive pour en faire des « spect--acteurs ». La représentation a permis de déclencher des réactions et des questions du public pour ouvrir un débat, des discussions, amener des réflexions et une ouverture à l'autre. Ce théâtre forum a favorisé les échanges et permis à certains de se découvrir des talents d'acteurs. Cela restera un très bon souvenir pour tous les protagonistes.



COUP DE PROJECTEUR sur un club



Créé en 2001 avec 15 licenciés et seulement une équipe moins de 18 ans féminines en championnat départemental, le Saint Genix Aoste Handball a bien évolué.

Aujourd'hui il compte 220 licenciés et pas moins de 15 équipes engagées dans les différents championnats territoriaux et régionaux de la ligue Auvergne Rhône Alpes.

L'école de Hand avec les sections 1^{er} pas (à partir de 5 ans), MiniHand (6/7 ans), les moins de 9 ans et les moins de 11 ans est reconnue et labellisée par la fédération française de handball pour l'encadrement et les savoirs apportés à nos jeunes handballeuses et handballeurs.

Au sein du club évoluent des sections jeunes féminines (cette saison uniquement des moins de 15 ans) et masculins (moins de 13 ans, moins de 15 ans et moins de 18 ans), qui jouent dans les plus hauts niveaux des championnats territoriaux de la ligue A.U.R.A.

Les seniors, masculins et féminines, évoluent au niveau Régional Honneur de la ligue A.U.R.A, l'objectif du club étant de maintenir ses équipes fanions à ce niveau.

Fortement impliqué dans la formation des jeunes joueurs et joueuses mais aussi dans la formation d'arbitres, le club a mis en place depuis trois ans une école d'arbitrage reconnue par la Fédération Française de Handball.

Cette dernière c'est associée au ministère de la santé pour développer une offre de pratique handball-santé : le hand-fit. Le projet du club est de proposer cette pratique afin de permettre à tous de pratiquer une activité physique.

Bibliothèque

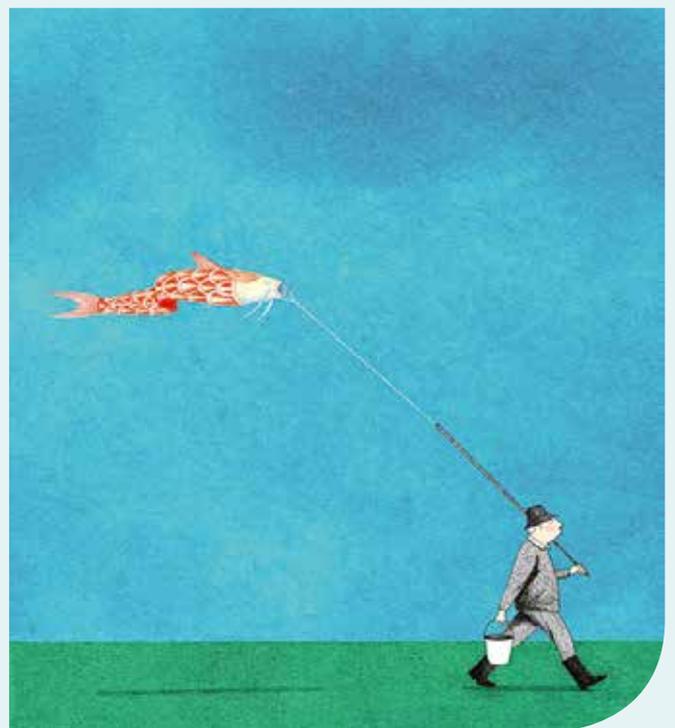
La manifestation littéraire biannuelle « En Avant pays le livre » s'est déroulée pendant les mois d'octobre et novembre. Après plusieurs soirées « mises en bouche », l'événement était programmé le 11 novembre dans la salle des fêtes.



Cette année les partenaires voulaient nous accompagner de l'autre côté, à côté de la réalité, en dehors du quotidien... vers nos imaginaires. Naviguer dans les rêves, apprivoiser les cauchemars, explorer les mythes et les contes, créer d'autres réalités et d'autres points de vue, l'imaginaire offre une façon de s'évader de la vie de tous les jours pour mieux la regarder au retour.



Auteurs, éditeurs, acteurs, animateurs, conteurs et bien-sûr bibliothécaires nous ont permis de réunir 300 personnes et d'atteindre ces objectifs.



Une nouvelle compétence : GEMAPI

La loi a créé une compétence exclusive et obligatoire relative à la « gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations ». Elle en charge les groupements de communes à fiscalité propre au plus tard au 1^{er} janvier 2018. Cette réforme a pour objectif de regrouper des compétences aujourd'hui dispersées entre les différents niveaux de collectivités publiques.

Cette compétence appelée GEMAPI repose sur quatre missions : l'aménagement du bassin hydrographique ; l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, lacs ou d'un plan d'eau ; la défense contre les inondations ; la protection des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides, ainsi que des formations boisées riveraines.

Tout ou partie de ces compétences peuvent être transférées ou déléguées à des syndicats mixtes dits Etablissement public territorial de bassin ou Etablissement public d'aménagement et de gestion de l'eau.

Pour financer l'exercice de cette compétence, la collectivité peut faire supporter cette dépense sur son budget général, recevoir les concours habituels de l'Agence de l'Eau ou de l'État (fonds Barnier) ou de l'Europe (F.E.D.E.R.), ou mettre en place une taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, dite taxe GEMAPI. Cette taxe nouvelle, facultative, plafonnée à un équivalent de 40 € par habitant

par an est affectable aux seules missions relevant de la compétence GEMAPI.

La commune reste compétente localement dans deux domaines : le pouvoir de police, qui appartient toujours au maire, et la prise en compte du risque dans le Plan local d'urbanisme (P.L.U.).

Les propriétaires restent toujours responsables des eaux de ruissellement et de l'entretien courant de leur terrain, sauf intervention de la collectivité après « déclaration d'intérêt général ».

Qu'en est-il localement ? St Genix est à la confluence du Guiers et du Rhône, dont l'aménagement relève aujourd'hui de syndicats existants distincts : le S.I.A.G.A. (Syndicat interdépartemental d'aménagement du Guiers et de ses affluents) et le S.H.R. (Syndicat mixte du Haut-Rhône), qui a lancé une étude de « préfiguration de la compétence GEMAPI ». Aujourd'hui la prise en charge de cette compétence est étudiée dans le cadre global de l'évolution des compétences communautaires : la Communauté de communes Val Guiers devient compétente de facto au 1^{er} janvier 2018 et devrait transférer ou déléguer cette compétence au S.I.A.G.A. pour le bassin versant du Guiers et au S.H.R. pour le versant rhodanien. Aucune décision n'est prise à ce jour sur la mise en place de la taxe GEMAPI sur le territoire.
A suivre donc...



Nouveaux commerces - Nouveaux services

Du nouveau dans la zone de Contin

Netto fait peau neuve



Ouvert en 1991 sous l'enseigne ECOMARCHE, le supermarché se positionne en 2001 sur le hard discount en prenant l'enseigne NETTO. Il n'avait connu depuis qu'une extension limitée en 2008.

2017 est une année importante : au delà d'un agrandissement de la surface de vente, ce point de vente fait l'objet d'une rénovation intégrale pour en faire un outil de travail répondant aux nouvelles normes : création d'une nouvelle réserve, d'un quai, de nouvelles surfaces pour le personnel...

Pour le client, l'espace de vente est réaménagé et aéré : passage de l'éclairage en led, changement meuble froid par des vitrines à portes, nouveaux services (laverie, rôtisserie, rayon bio...), pleine accessibilité

aux handicapés du magasin et de la station, sur fond d'économie d'énergie et de respect des normes environnementales.

Cet investissement important assure l'avenir et a déjà permis l'embauche de 2 personnes pour compléter l'équipe.

Sit internet : <https://magasin.netto.fr/254-netto-saint-genix-sur-guiers>

Médilac-Santé change d'échelle



A l'étroit dans ses locaux de la place des Tilleuls, l'entreprise a inauguré le 23 novembre un nouveau bâtiment dans la zone de Contin à proximité de la Route du Pont : 200 m² neufs,

dont 80 m² de magasin.

Elle peut ainsi développer son activité de vente et location de matériel médical aux particuliers et professionnels, sur un large secteur autour de St Genix.

Sit internet : www.medilac.fr

Du nouveau dans le Centre-Bourg

Cut & Brush



Le Salon de coiffure « Cut & Brush » a déménagé, de la rue du 8 mai au 160, Place de l'Église où il vous accueille désormais.

Newstyle atelier tatoo



Un atelier de tatouage « Newstyle atelier tatoo » Ptilouis s'est installé à sa place au 11, rue du 8 mai. Tél. 09 80 82 62 36

Neurothérapeute



Place des Tilleuls, c'est Lynda DEFER-REVOL, « Neurothérapeute de détachement de traumatisme », qui vous attend dans les locaux libérés par Médilac au numéro 70. Tél. 06 16 96 90 89

Mes Beaux Ongles



Ouverture pour cette fin d'année du Salon pour les Ongles : TEMIR dans les anciens locaux de l'Agence immobilière au 36, place de l'Église Tél. 07 69 13 58 66

Etat civil 2^{ème} semestre 2017



Naisances

Le 13 juin 2017	Emma, Amélie MISERY MOURIER , fille de Alexia, Anna, Maryse MOURIER et de Patrick MISERY
Le 21 juin 2017	Manoë, Loïc, Jacky BERTHET , fils de Stéphanie, Catherine, Andrée CHAVET et Michaël, Jonathan BERTHET
Le 25 juin 2017	Gabin, Pierre SIEMONEIT , fils de Charlotte, Christine BLANC et Guillaume, Hugues SIEMONEIT
Le 23 juillet 2017	Ophélie, Elyane, Maricé GINESTE , fille de Caroline FRAYSSE et Tony GINESTE
Le 28 juillet 2017	Kiara FELIX JULLIA , fille de Peggy, Paulette, Marie-Louise JULLIA et Benjamin, Gérald, Gaël FELIX
Le 21 août 2017	Mathis, Marcel LEMAN , fils de Audrey, Céline THENON et Thomas, Guy, Jacques LEMAN
Le 5 septembre 2017	Mahé SIMONNET , fils de Magali BORDEL-MATHIOLON et de Stéphane SIMONNET
Le 20 septembre 2017	Zacharie, Jérémie AUDÉOUD , fils de Marie, Janine, Andrée, Anne MISPOUILLÉ et de Joël-Etienne, Henry AUDÉOUD.
Le 22 septembre 2017	Tiago MASALA , fils de Céline, Juliette, Huguette BORNARD et de Mallauray MASALA
Le 26 septembre 2017	Olivia, Laura LARUE , fille de Elsa, Séverine PLACE et de Lilian, Christian LARUE
Le 27 septembre 2017	Ilham YAMANI , fille de Fatima BOULBALI et de Jaouad YAMANI
Le 24 octobre 2017	Louise, Emma, ROUQUIER , fille de Catherine, Maryse DELION et David, Fabrice ROUQUIER

Mariages

Le 29 juillet 2017	POLAUD Alexandre , Pierrick et XIAO Shuhua
Le 12 août 2017	ARNOUX Etienne , Elie, Paul Georges et WONG-AH-SEE Karine
Le 14 septembre 2017	BERTRAND Nicolas , Constant, Joachim et MAYNE Flore-Anne , Clarence
Le 6 décembre 2017	TALPAS Csaba et GAL Viktoria



Nota : La liste des décès enregistrés inclut les résidents des établissements situés sur la commune, notamment l'EHPAD Les Floralies.

Décès

Le 10 juin 2017	Eugénie , Marie PERROTIN veuve STUTZMANN - 93 ans
Le 15 juin 2017	Pierre , André MARIAT 60 ans
Le 28 juin 2017	Louise , Victorine TOURNIER veuve LÈRE - 95 ans
Le 28 Juin 2017	Georgette , Célestine REVERDY veuve BERTIN - 79 ans
Le 04 juillet 2017	Gaston , Eoudard RUIVET - 84 ans
Le 11 juillet 2017	Manuel POSTIGO Y SANCHEZ - 54 ans
Le 12 juillet 2017	André , Charles TROTIN - 77 ans
Le 26 juillet 2017	Odile , Marie-Thérèse LECONTE - 79 ans
Le 1 ^{er} août 2017	André , Michel, Stanislas WILK - 73 ans
Le 13 août 2017	Renée , Denise DRAPIER épouse DELAINE - 85 ans
Le 20 août 2017	Rose , Claudia DUPRAZ veuve MERCIER - 106 ans
Le 24 Août 2017	Daniel , Pierre, Francis, Clément MOREAU - 71 ans
Le 14 Septembre 2017	Robert , Maurice BOUVIER - 91 ans
Le 14 septembre 2017	Joseph , Rémi JACQUEMIER - 90 ans
Le 16 septembre 2017	Danielle , Marguerite, Lucienne MOREAU épouse COMBE - 75 ans
Le 19 septembre 2017	Violette , Hélène TOURNAFOL veuve GERBELOT - 98 ans
Le 23 septembre 2017	Roger , Pierre DEMEURE - 70 ans
Le 18 octobre 2017	Marcelle , Louise, Françoise, Marie LEGUAY - 89 ans
Le 27 octobre 2017	Arlette , Gabrielle MALARD veuve CASTEL - 94 ans
Le 8 novembre 2017	Andrée , Marcelle MICHEL épouse VIOLLET - 99 ans
Le 13 novembre 2017	Lilla FAZZINI épouse MICELI - 78 ans
Le 23 novembre 2017	Jeannine , Berthe OTT épouse BAUMGARTEN - 75 ans
Le 1 ^{er} décembre 2017	Maurice , Antoine RUITTON - 96 ans



De plus en plus de documents... à portée de CLIC !

Les démarches en ligne se multiplient : l'État veut simplifier et en même temps sécuriser les procédures.

Les démarches « papiers » correspondantes sont supprimées, ainsi que certains accueils en guichet. Demandes de permis de conduire et de cartes grises sont dématérialisées et les passeports et cartes nationales d'identité peuvent faire l'objet d'une pré-demande en ligne.

Accès aux procédures : www.ants.gouv.fr • Renseignements au **34 00**.

Agenda du premier semestre 2018

Samedi 13 janvier **Vœux de la municipalité** (Salle polyvalente)
Samedi 20 janvier **Théâtre « Le père Noël est une ordure »** (Salle polyvalente)
Mercredi 24 janvier **Connaissance du Monde : Le Tibet – Ombres et Lumières** (Cinéma)

Samedi 3 février **Vente de diots du Ski club** (Salle polyvalente)
Mercredi 14 février **Connaissance du Monde : La route Napoléon** (Cinéma)

Samedi 3 mars **Belote du Hand** (Salle polyvalente)
Mercredi 7 mars à 17 h. **Don du sang** (Salle polyvalente)
Samedi 10 mars **Loto Ecole Jeanne d'Arc** (Salle polyvalente)
Mercredi 14 mars à 20 h 30 **Connaissance du Monde : Splendeurs des lacs italiens** (Cinéma)
Samedi 17 mars **Fête de l'école maternelle** (Salle polyvalente)
Samedi 24 mars (matin) **Stage de Yoga** (Salle polyvalente)

Mercredi 5 avril à 20 h 30. . . **Connaissance du Monde : Le Cambodge** (Cinéma)
Samedi 7 avril **Dîner dansant et remise des étoiles – Ski Club** (Salle polyvalente)
Dimanche 8 avril **Concert de printemps de Synfonia** (Salle polyvalente)
Dimanche 15 avril **Après midi « Cabaret » - Club « Porte de Savoie »** (Salle polyvalente)
Dimanche 22 avril **60^{ème} congrès des anciens sapeurs-pompiers de Paris**
Jeudi 26 avril. **Chapiteau Théâtre Compagnie «Oscar» de P.E. Schmitt** (Salle polyvalente)

Mardi 8 mai **Foire Brocante de Printemps** (Centre-bourg)
. **Chapitre de la confrérie du Gâteau** (Salle polyvalente et Centre-bourg)
Jeudi 17 mai à 17 h **Don du sang** (Salle polyvalente)
Samedi 26 et dimanche 27 mai . **Festival d'art amateur d'Alchimie** (Salle polyvalente)

Vendredi 1^{er} juin **Spectacle du collègue « La Forêt »** (Salle polyvalente)
Samedi 2 juin **Fête de l'école élémentaire** (Salle polyvalente)
Vendredi 29 juin **Nuit du bad...** (Gymnase)
Samedi 30 juin **Fête de l'école Jeanne d'Arc** (Salle polyvalente)

Bulletin d'information municipal de St Genix sur Guiers
Directeur de la publication : Joël Primard, Maire
Coordination : Jean-Claude Paravy, adjoint

Mairie – 6, rue du Faubourg - 73240 ST-GENIX-SUR-GUIERS - Tél. 04 76 31 83 24 - Fax 04 76 31 67 15 - www.saint-genix-sur-guiers.net

Ont participé à la rédaction de ce numéro :
PRIMARD Joël, PARAVY Jean-Claude, FAURE-LOMBARD Catherine, KREBS Jean-Marie, PICARD Marie-France, MAURAS Gilles et PACCARD Nadine.
Crédit Photos : Mairie, C.C.A.S. et élus municipaux, Dauphiné Libéré, collège et C.C.V.G.
Conception et Impression : Imprimerie FAGNOLA